

Les
crèches pensées
pour le bien-être
des enfants
et la sérénité
des **parents**



Crèches Léa et Léo mode d'emploi

Aides et financements

Votre entreprise

Des mesures gouvernementales en faveur des entreprises, comme le **crédit impôt famille**, permettent aux employeurs de prendre en charge une partie du coût du berceau.

Ce type de dispositif vise à permettre aux salariés de mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie privée.

Un fonctionnement adapté aux parents et aux enfants

- > Des horaires d'ouverture **adaptées aux heures de travail**.
- > L'accueil des enfants est possible à la **journée, demi-journée et de 1 à 5 jours**.
- > Accueil des **enfants de 2 mois et demi jusqu'à 6 ans** et des **enfants porteurs de handicap**.
- > **Des solutions accessibles** : quelle que soit votre situation, vous pouvez bénéficier d'**aides financières**.

Votre crèche à La Roche-Sur-Yon

- > **Situé dans la ZAC de Beaupuy**, la crèche Les Mouss'à Yon **accueille jusqu'à 40 enfants** de 2 mois et demi à 6 ans.
- > **Plusieurs zones d'éveil** avec des aménagements spécifiques adaptés à l'âge de l'enfant.

Le fonctionnement

Les crèches Léa et Léo fonctionnent la même façon qu'une crèche collective ou municipale.

Les places sont réservées par des entreprises ou par les mairies, qui les mettent à disposition de leurs salariés ou des habitants, en finançant une partie du coût du berceau.

Le coût n'est pas supérieur à celui d'une crèche collective classique. Le tarif est fixé selon un barème établi par les CAF, en fonction du quotient familial.

La Caisse d'allocations familiales

Quels que soient vos revenus, vous bénéficiez de la **PSU (Prestation de Service Unique)**, un dispositif en faveur des familles, de la Caisse d'allocations familiales.

Votre participation est donc proportionnelle * à vos revenus.

Un Réseau de
7200 places dans
250 crèches à travers
toute la France



**Ouvert du lundi au vendredi
De 7h30 à 19h30**

12, impasse Bernard Lyot
85000 LA ROCHE-SUR-YON